

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18 juin 2019

Date d'affichage 18 juin 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 19 (+ 6 pouvoirs)

votants 25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190701-DEL_19_06_26_26 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Affichage : 27/06/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-SIX JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET.

Excusés : M. Jean THOREAU (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Gaëtan THOMAS), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Dominique BURLOT, M. Michel ARBOUYS, M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), M. Thierry PERRE

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Marie-Hélène TROUILLOT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

VU le Budget Primitif 2019,

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (25 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

APPROUVE les virements et augmentations suivants :

Budget VILLE

VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses +		Dépenses -	
Investissement			
0,20 c/ 2188 progr. 00333 Achat d'1 caisson de stockage	4 000	4.14 c/ 2188 progr. 00292 Sports loisirs	8 740
4,13 c/ 2188 progr. 00331 Adoucisseur pour préfiltre piscine hiver	4 740		
0.20 c/ 2188 progr. 00352 1 bungalow (bloc sanitaire)	2 000	0.1 c/ 020 dépenses imprévues	2 000

Recettes +		Recettes -	
Investissement			
0,1 c/ 28158 Amortissements des autres inst. Matériels et Outillages	9 000	0.1 c/ 10226 Taxe aménagement	9 000

AUGMENTATIONS DE CREDITS

Dépenses +		Recettes +	
Fonctionnement			
0.1 c/ 6541 Pertes sur créances irrécouvrables	4 500	0.1 c/ 7588 Produit divers de gestion courante	13 500
0,1 c/ 6811 Complément dotations amortissements	9 000		

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU